



ARDENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°8-2023-024

PUBLIÉ LE 13 MARS 2023

Sommaire

DREETS Grand Est /

8-2023-03-10-00002 - Arrêté n° 2023-25 portant subdélégation de signature en faveur du responsable du pôle "Concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie" de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Grand Est (3 pages)

Page 3

DREETS Grand Est

8-2023-03-10-00002

Arrêté n° 2023-25 portant subdélégation de signature en faveur du responsable du pôle "Concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie" de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Grand Est



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités du Grand Est**

ARRÊTÉ n° 2023-25

portant subdélégation de signature en faveur du responsable du pôle « Concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie » de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Grand Est

La directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Grand Est
par intérim

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable ;

Vu le décret n° 2015-510 du 07 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 relatif aux emplois de direction de l'Etat ;

Vu le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2022/367 du 7 juillet 2022 de la préfète de la région Grand Est portant organisation de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Grand Est ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 portant nomination de M. Philippe GRANDJEAN sur l'emploi de directeur régional adjoint, chargé des fonctions de responsable du pôle « concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie » (pôle C) de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Grand Est ;

Vu l'arrêté du 6 février 2023 confiant l'intérim de l'emploi de directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Grand Est à Mme Corinne CHERUBINI ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2023/087 du 27 février 2023 du préfet des Ardennes portant délégation de signature en matière d'administration générale à Mme Corinne CHERUBINI, chargée de l'intérim de l'emploi de Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Grand Est ;

Vu l'arrêté préfectoral n° PCICP2023051-0001 du 20 février 2023 de la préfète de l'Aube portant délégation de signature en matière générale à Mme Corinne CHERUBINI, chargée de l'intérim de l'emploi de directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Grand Est ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 février 2023 du préfet de la Marne portant délégation de signature à Mme Corinne CHERUBINI, Directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités par intérim de la région Grand Est ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 52_2023_02_00148 du 20 février 2023 de la préfète de la Haute-Marne portant délégation de signature à Mme Corinne CHERUBINI, directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Grand Est par intérim ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 23.BCI.02 du 13 février 2023 du préfet de Meurthe-et-Moselle accordant délégation de signature à Madame Corinne CHERUBINI, directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Grand Est par intérim ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2023-581 du 10 mars 2023 du préfet de la Meuse, accordant délégation de signature à Mme Corinne CHERUBINI, directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Grand Est par intérim ;

Vu l'arrêté préfectoral DCL n° 2023-A-13 du 10 février 2023 du préfet de la Moselle portant délégation de signature à Mme Corinne CHERUBINI, chargée de l'intérim de l'emploi de directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Grand Est ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 février 2023 de la préfète du Bas-Rhin portant délégation de signature à Madame Corinne CHERUBINI, Directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Grand Est par intérim ;

Vu l'arrêté préfectoral du 13 février 2023 du préfet du Haut-Rhin portant délégation de signature à Mme Corinne CHERUBINI, directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Grand Est par intérim ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 février 2023 de la préfète des Vosges accordant délégation de signature à Madame Corinne CHERUBINI, directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Grand Est par intérim ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

Subdélégation de signature est donnée à M. Philippe GRANDJEAN, responsable du Pôle « concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie », à l'effet de signer au nom de Mme Corinne CHERUBINI, directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Grand Est par intérim, l'ensemble des décisions, correspondances et documents relevant des attributions du pôle « concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie » de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Grand Est, mentionnés dans les arrêtés préfectoraux susvisés.

Article 2 :

Subdélégation est donnée à :

- M. Olivier NAUDIN, adjoint au responsable du pôle C, chef du service « Concurrence – pratiques anticoncurrentielles – BIEC - Commande publique »
- Mme Evelyne UBEAUD, adjointe au responsable du pôle C, cheffe du service « Concurrence – Pratiques commerciales restrictives »
- M. Julien DEBOOM, chef du service Pilotage animation appui technique et chef du service « Brigade d'enquêtes vins et spiritueux – BEVS »
- M. François-Xavier LABBE, chef du service Métrologie légale et à son adjoint M. Thierry DEVALLEZ.

à l'effet de signer au nom de M. Philippe GRANDJEAN les décisions, correspondances et documents relevant de leurs attributions respectives dans les domaines d'activité du Pôle « Concurrence, Consommation, Répression des fraudes et Métrologie ».

Article 3 :


L'arrêté n° 2022-52 du 30 novembre 2022 portant subdélégation de signature en faveur du responsable du pôle « Concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie » de la DREETS Grand Est est abrogé.

Article 4 :

La directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Grand Est par intérim et les subdélégués désignés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Ardennes, de l'Aube, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Moselle, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, des Vosges et de la préfecture de région Grand Est.

Strasbourg, le 10 mars 2023

La directrice régionale
par intérim



Corinne CHERUBINI